

Namur, le 16 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un budget wallon qui glace le sang...

Froid dans le dos pour les pouvoirs locaux et le front commun syndical à l'annonce des mesures d'économies décidées par le gouvernement wallon à la suite du conclave budgétaire !

Les organisations syndicales représentatives du secteur des administrations locales et provinciales dénoncent ces mesures wallonnes.

La volonté du gouvernement wallon de reporter la charge budgétaire vers les pouvoirs locaux, déjà aujourd'hui confrontés à des défis financiers majeurs, est inadmissible et tourne à l'enfumage budgétaire.

Les communes, CPAS, provinces, intercommunales et associations Chapitre XII vont une nouvelle fois supporter les conséquences de décisions prises à un autre niveau de pouvoir et cela, au détriment des services de proximité à la population, au détriment des conditions de travail déjà difficiles du personnel mais très certainement, également au détriment de la pérennité de l'emploi public local.

Des mesures aux conséquences lourdes que les organisations syndicales et les travailleuses et travailleurs n'accepteront pas !

Au menu du budget wallon :

- La suppression des provinces à l'horizon 2031 et le transfert de leurs missions vers un autre niveau de pouvoir (très certainement vers une supracommunalité financée par les communes) ;
- Une diminution de 2 % de l'indexation du Fonds des communes ;
- Une diminution de 2 % de l'indexation du financement wallon des maisons de repos, transférant de facto des charges supplémentaires aux communes et aux CPAS ;
- L'intégration des CPAS dans les communes (prévue en 2031 pour les communes de moins de 25.000 habitants et en 2034 pour les autres), sans qu'aucune démonstration claire des économies attendues n'ait été apportée à ce jour.

Ces mesures s'ajoutent à une toile de fond déjà obscure de réformes annoncées depuis des semaines :

- La réduction du financement des aides à l'emploi (APE) pour les pouvoirs locaux et leur suppression totale pour les provinces ;
- Le renvoi à charge des CPAS des chômeurs de longue durée exclus par le gouvernement fédéral.

La « Locale » : Vision inquiétante de la fonction publique locale

Parallèlement à ces décisions, les intentions du ministre des Pouvoirs locaux, François DESQUESNES, de réformer la fonction publique locale et provinciale aura pour impact de réduire, voire de supprimer complètement, les acquis sociaux des agents :

- Fin du statut de la fonction publique locale et fin des nominations au profit d'une contractualisation généralisée (fin des garde-fous historiques de neutralité, d'égalité et de continuité du service public local, risque de réduction à terme des pensions des agents statutaires, etc.) ;
- Suppression du régime actuel de maladie ;
- Réforme de la carrière qui conduira à terme, à une déstructuration générale du modèle actuel, à une disparition des évolutions de carrière et de l'uniformisation des barèmes et à la réduction des perspectives d'évolutions professionnelles.

Nous sommes très loin d'une fonction publique locale et provinciale attractive, telle que le Ministre l'annonce !

Des conséquences directes pour les citoyens

Au-delà des travailleurs, ce sont également les citoyens qui subiront les conséquences de ces choix politiques.

Moins de financement pour les pouvoirs locaux signifie inévitablement une pression accrue sur les budgets communaux, un risque de réduction des services publics de proximité et une augmentation potentielle de la fiscalité locale.

Premier échelon de service aux citoyens, c'est l'emploi des travailleuses et travailleurs des services publics de proximité qui seront touchés.

La coupe est pleine !

Toutes les mesures prises pour se décharger budgétairement et renvoyer la facture au niveau des administrations locales auront un impact non négligeable tant sur les services rendus par celles-ci, sur la taxation locale et surtout sur le personnel des pouvoirs locaux et provinciaux.

Nous ne pouvons accepter ces décisions en l'état.

Le front commun syndical appelle donc à une **mobilisation** des agents des Communes, CPAS, Provinces, Intercommunales et Associations de CPAS (Chapitre XII) dès le mois de **novembre** afin de dire au gouvernement wallon :

« NON, NOUS N'ACCEPTEMERONS PAS DE PAYER L'ADDITION POUR FINANCER VOTRE BUDGET ! »

« OUI, LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES POUVOIRS LOCAUX MERITENT LE RESPECT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE PENSION DIGNES ! »

Le Front commun syndical,

Olivier NYSSSEN
Secrétaire général
CGSP-Admi
0498/78.10.04

Mounia BENSLAMA,
Responsable francophone
secteur ALR
CSC – Services Publics
0479/75.86.48

Daniel GRADZIELEWSKI,
Président
SLFP – ALR
0490/45.57.76